



PROGRAMME / PROGRESSION / PROGRAMMATION

Quelques rappels

Le **programme** est la liste des connaissances, des capacités et des compétences sans ordre particulier.

Rappel terminologique :

Connaissances : peuvent être nommées et décrites, doivent être comprises et retenues (SAVOIR)

Capacités : sont formulées en termes d'opérations à mener pour agir, se traduisent par des verbes de consignes (SAVOIR FAIRE)

Attitudes : sont développées dans des situations d'apprentissage disciplinaire (SAVOIR ETRE)

Maîtriser une COMPETENCE c'est savoir mobiliser des capacités, des connaissances et des attitudes pour faire face à une situation complexe.

Cf glossaire formation PAF « enseigner et évaluer par compétences LHG »

La **progression** comprend un enchaînement de séquences, apportant un ordre dans les apprentissages, un itinéraire, des temps de synthèse, des bilans.

Vient des mots progrès, progresser, c'est à dire qu'il s'agit de définir quelles sont les activités graduées que l'on va mettre en place pour qu'une compétence soit acquise sur une ou plusieurs années.

La **programmation** consiste à placer les apprentissages, prévus dans l'ordre de la progression.

Pour cela tenir compte : du calendrier scolaire (cadre « local ») cf 1 / des dotations horaires (« cadre » national) cf 2

1 Un exemple de calendrier scolaire en LP

Attention exemple non généralisable du fait de l'autonomie des établissements, de leurs spécificités (mixité des publics ? regroupement de sections ?...)

2. Les dotations horaires

Exemple 1 : volume horaire 3^{ème} préapro

Arrêté du 2 février 2016 relatif aux classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel »

Version consolidée au 28 juin 2017

VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS APPLICABLES AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE TROISIÈME PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES
Education physique et sportive	3 heures
Enseignements artistiques	2 heures
Français	4 heures
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3,5 heures
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5,5 heures
Mathématiques	3,5 heures
Sciences et technologie	4,5 heures
Découverte professionnelle ?	6 heures (216 heures annualisées)
Total (*)	28 heures + 4 heures (**)

(*) S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.
(**) Ces 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

Répartition à définir en équipe